

Paris, le

16 JUIL. 2026

Mesdames et Messieurs du ministère de la Justice, magistrats, greffiers, agents pénitentiaires, éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, chers agents,

Vous connaissez, mieux que personne, la demande de Justice, qui ne cesse de croître dans notre pays. Les Français attendent une justice plus rapide, qui protège les plus vulnérables, qui ne faiblit pas devant le narcotrafic et les violences faites aux femmes et aux enfants, et qui veille à ce que les victimes soient entendues, respectées et accompagnées.

Ces attentes, le Gouvernement les a entendues. Dans une période d'extrême contrainte budgétaire sans précédent pour les finances publiques, où chaque ministère est appelé à faire des économies importantes, l'effort de redressement des comptes publics ne pèsera pas sur le ministère. Au contraire, le service public de la Justice bénéficiera de moyens nouveaux très importants et inédits en 2027. C'est un choix politique fort, que j'ai porté afin de soutenir votre engagement au quotidien.

Le ministre des Comptes publics vient en effet de notifier à notre ministère son budget prévisionnel pour 2027. Il s'établit à 11 milliards d'euros, soit 460 millions d'euros de plus qu'en 2026, bien au-delà de ce que prévoit la loi de programmation de la justice pour l'annuité 2027. C'est le budget le plus important jamais par la Chancellerie.

Il prévoit également la création de 1 400 emplois (ETP) supplémentaires, dont 680 ETP pour l'administration pénitentiaire, 620 pour les services judiciaires (dont 287 magistrats), 50 pour la protection judiciaire de la jeunesse, mais également, pour la première fois, 50 emplois affectés à nos services numériques. La protection des enfants, au regard de la révélation massive de violences sexuelles sur mineurs, nécessitera en particulier de poursuivre l'augmentation du nombre de magistrats spécialisés en matière de mineurs, pour atteindre la cible de 100 postes supplémentaires par rapport à 2024.

C'est un résultat historique, obtenu dans des conditions budgétaires où chaque euro supplémentaire a dû faire l'objet d'arbitrages. En 2027, les dépenses de l'Etat augmentent moins vite que l'inflation, le budget du ministère de la Justice représente donc une exception remarquable.

Ces moyens supplémentaires, nous savons exactement à quoi ils serviront. Pour les agents pénitentiaires, j'ai notamment obtenu dès cette année le versement d'une prime d'encombrement de 300 euros par an. Ce n'est pas une somme symbolique : c'est la reconnaissance, enfin traduite en acte, de ce que vous vivez au quotidien dans des établissements qui accueillent aujourd'hui près de 90 000 détenus — un niveau jamais atteint. Pour l'ensemble des autres personnels du ministère, 5 millions

d'euros de mesures catégorielles sont inscrits au budget 2027 avec une pensée particulière pour nos agents administratifs et techniques. Et pour les magistrats du parquet, qui assurent nuit et jour la permanence de la réponse pénale dans des conditions d'astreinte que rien ne compense vraiment, nous déplaçonnerons et augmenterons les indemnités d'astreinte : c'est une question de cohérence entre ce que nous exigeons de vous et ce que la République vous doit en retour.

Sur le plan immobilier, toutes les prisons modulaires de semi-liberté programmées seront lancées, ainsi que les premiers quartiers pour peines courtes, qui représentent une nouvelle manière de concevoir la détention, plus efficace et deux fois moins coûteuse. Les travaux de rénovation des tribunaux avanceront, et des salles d'audiences sécurisées pour les grands procès seront créées à Paris et Aix. Le déploiement des quartiers de lutte contre la criminalité organisée se poursuivra, après les succès déjà obtenus à Vendin-le-Vieil et à Alençon-Condé-sur-Sarthe. Le projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes qui sera promulgué dans quelques jours, contribuera à lutter contre l'engorgement de l'audiencement criminel, notamment avec la création de 64 cours criminelles départementales supplémentaires.

Dans ce contexte, j'ai souhaité, comme l'année dernière, que le numérique bénéficie d'un effort exceptionnel : 40 millions d'euros supplémentaires en 2027 s'ajoutent aux 30 millions de crédits numériques débloqués dès 2026, soit au total 70 millions d'euros mobilisés sur deux ans pour la transformation numérique de l'ensemble du ministère.

Dès 2026, nous mettrons en place le plan Zéro Papier, avec l'aide de l'intelligence artificielle. 35 experts du numérique seront recrutés dès maintenant, et 2 000 mois de vacataires déployés à compter de septembre pour numériser massivement nos dossiers. Nous accélérerons le déploiement de la procédure pénale numérique aux flux criminels, aux courriers reçus dans les parquets et nous lancerons la création d'une plateforme d'échanges de scellés numériques multimédias entre juridictions comme une simplification et une interconnexion de tous les applicatifs. Le déploiement du minutier électronique civil et la généralisation de la GED civile « gestion électronique dématérialisée » seront accélérés, pour permettre d'utiliser l'intelligence artificielle plus largement dans l'aide à la décision civile. Le Portail du justiciable, ouvert à tous les citoyens, déployé fin 2026, augmentera encore ses fonctionnalités. C'est un investissement de rupture, qui vise à mettre en place une forme d'impôt à la source au ministère de la justice.

Dans les outre-mer, ce budget permettra de mettre en œuvre un « Pacte Justice » permettant d'adapter davantage la gestion de nos personnels à ces territoires et d'y renforcer nos moyens. Sont notamment prévus l'ouverture du tribunal de plein exercice de Saint-Martin et la création d'une nouvelle maison d'arrêt sur ce même territoire, la livraison, à la Réunion, du tribunal de proximité à Saint-Benoît et d'un quartier de semi-liberté au Port, le lancement du projet de nouvel établissement pénitentiaire de 250 places à Mayotte et le renforcement de la sécurité de la prison de Majicavo, ainsi que les études préalables pour une nouvelle prison en Nouvelle Calédonie.

Pour la protection judiciaire de la jeunesse, qui concentre des défis essentiels pour l'avenir de nos enfants, l'année prochaine verra se poursuivre les efforts de recrutement avec la création de 50 postes supplémentaires pour renforcer le milieu ouvert et déployer des nouveaux modes de prises en charge adaptés à la criminalité organisée avec des hébergements sécurisés ou encore à la protection contre le proxénétisme. Ce budget permettra, en outre, d'accompagner la mise en œuvre des nouvelles réformes telles que la loi qui prévoit la présence obligatoire de l'avocat aux côtés des mineurs en assistance éducative ou encore le développement des évaluations pluridisciplinaires.

Tout cela, nous l'avons obtenu parce que vous tenez. Parce que votre engagement force le respect et qu'il pèse dans les arbitrages les plus difficiles. Je continuerai à me battre pour aller encore plus loin dans la prochaine loi de programmation, dont les travaux sont déjà engagés avec vos organisations syndicales et les conférences.

Avec toute ma confiance et ma détermination à poursuivre ce chemin avec vous.



Gérald DARMANIN